



COUPE DE FRANCE JEU PROVENCAL 2023

Le tirage a été effectué au siège du Comité le Mercredi 1^{er} février par Mme Marie-France MORGAN, Présidente du club de SAINT PIERRE EN AUGÉ et M. Jean-Pierre PLANCHE, Vice-Président de l'Amicale CABOURG/DIVES, en présence du Président du CD14 Patrice BEAUDEQUIN.

Calendrier : Le Calvados a 1 qualifié pour le premier tour de zone : le club doit être envoyé à la F.F.P.J.P. pour le **12 mai dernier délai**.

1^{er} tour : date butoir le 18 mars .

4 clubs se rencontrent. Les 2 clubs vainqueurs se disputeront au second tour la place de qualifié interzones.

2^{ème} tour : date butoir le 8 mai

Les 2 clubs vainqueurs se disputeront la qualification

➤ **Tirage du premier tour :**

Pétanque Tessonnaise	<i>contre</i>	LUC
DEAUVILLE	<i>contre</i>	OUISTREHAM

Dès que les 2 clubs se sont mis d'accord sur une date, le club recevant doit en faire part au CD 14, qui, seul, pourra désigner les arbitres ; les frais d'arbitrage sont à partager entre les deux clubs.

Le règlement est celui de la F.F.P.J.P. (voir Portail FFPJP).